



Équipe Canada se prépare pour les Sourdlympiques d'été

L'équipe canadienne composée de 15 athlètes Sourds et malentendants sera au Brésil

Montréal, le 27 avril 2022 - L'Association des sports des Sourds du Canada (ASSC) travaille activement sur les préparations de l'équipe canadienne, qui se rendra aux [Sourdlympiques d'été](#) à Caxias do Sul au Brésil du 1^{er} au 15 mai 2022.

Un total de 15 athlètes représentera les couleurs de la feuille d'érable dans l'une des quatre disciplines sportives : badminton, golf, tennis et volleyball de plage. Sur ce nombre, pas moins de 8 athlètes en seront à leur première expérience sourdlympique. Le personnel de mission, composé de 11 membres, compléteront l'équipe nationale. Soulignons l'exploit remarquable de Lance Gordon, de l'Alberta, athlète badminton, qui en sera à sa 5e participation à ces Sourdlympiques d'été.

« Chapeau à tous les athlètes et les entraîneurs, qui ont tenus plusieurs entraînements locaux et nationales à travers le Canada depuis deux ans durant la pandémie. Je leur souhaite la meilleure des chances au Brésil! », dit Alain Turpin, directeur général de l'ASSC.

Une partie des coûts de voyage des athlètes et de l'équipe de mission a été défrayée avec l'aide financière du Gouvernement du Canada.

« Les athlètes canadiens qui prendront part aux Sourdlympiques sont une grande source de fierté pour toute la population canadienne, particulièrement pour les personnes sourdes et malentendantes. Je tiens à féliciter les 15 athlètes et 11 membres du personnel de mission qui nous représenteront aux Sourdlympiques d'été de 2022 au Brésil. Notre gouvernement est fier d'appuyer nos athlètes afin qu'ils puissent se réaliser pleinement, au pays comme à l'étranger », affirme l'honorable Pascale St-Onge, ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec.

Au sujet des Sourdlympiques: Les Sourdlympiques d'été et d'hiver se tiennent tous les quatre ans en alternant tout comme les Jeux olympiques et paralympiques. Les Sourdlympiques sont sanctionnés par le Comité international des sports des Sourds (CISS) et ils sont reconnus par le Comité international olympique (CIO).

Au sujet de l'ASSC: L'ASSC est un organisme à but non lucratif consacré au développement des athlètes sourds et malentendants de haut niveau. Grâce à un soutien financier direct, l'ASSC les aide à participer à des événements sportifs internationaux sanctionnés par le Comité international des sports des Sourds et l'Organisation panaméricaine des sports des Sourds.

Contact

Alain Turpin, directeur général de l'ASSC

alain.turpin@assc-cdsa.com